

RAIFFEISEN

**Investir en toute simplicité.
Pour toutes et tous.**





Une stratégie patrimoniale conçue à partir de vos objectifs.

Vous rêvez d'acheter une maison, de voyager à travers le monde ou de prendre votre retraite anticipée? Nous vous apportons notre expertise pour vous permettre de réaliser vos objectifs.

En tant que partenaire leader dans la constitution de patrimoine et de la gestion de fortune, nous vous proposons une approche nouvelle. Nous vous accompagnons tout au long de votre existence afin que vous puissiez vous constituer un patrimoine sur le long terme et nous vous aidons à le gérer. Ensemble, nous analysons votre situation et en fonction de vos objectifs, nous élaborons la stratégie patrimoniale qui vous convient. Vous créez ainsi une base solide pour votre sécurité sur le plan financier.

Votre conseillère ou conseiller se fera un plaisir d'en apprendre davantage sur vos souhaits et se réjouit à l'idée de vous accompagner pour atteindre vos objectifs sur le long terme.



Ce que vous pouvez attendre de notre conseil.

Raiffeisen vous permet de profiter d'un conseil global et personnalisé. Envisagez-vous un projet concret, une acquisition importante ou un départ anticipé à la retraite? Ou prévoyez-vous d'améliorer les rendements de votre fortune, de manière ciblée, sans pour autant courir de risques excessifs?

En cinq étapes, analysez votre situation personnelle sur le plan financier, et de votre vie, tout en abordant l'aspect risques, avec votre conseillère ou conseiller, puis déduisez-en la solution optimale.

1

Se préparer

Afin que vous puissiez bénéficier d'un conseil adapté à vos besoins, il est important de bien s'y préparer, tant de notre côté que du vôtre. Nous nous ferons un plaisir de vous aider afin que vous commenciez l'entretien dans de bonnes dispositions.

2

Comprendre

Pour nous, tout gravite autour de vos objectifs et de vos souhaits. Nous aimerions en savoir plus sur vous et discuter ensemble de votre situation financière, et de vie, tout en abordant l'aspect risques.

3

Concevoir

Vous proposer une solution de placement qui couvre l'ensemble de vos besoins est notre priorité absolue. Nous vous présentons en détail les différentes solutions ainsi que l'étendue de ces prestations.

4

Décider

Que vous souhaitiez déléguer vos décisions de placement ou les prendre vous-même, nous avons la solution de placement qui vous convient. Ensemble, nous déterminons celle qui vous convient le mieux.

5

Accompagner

Nous vous accompagnons sur le long terme et sommes à votre disposition pour tous les besoins liés à votre patrimoine.

La réussite des placements ne doit pas être laissée au hasard – notre philosophie en termes de placement.

Notre ambition est de vous offrir ce qu'il y a de mieux. Nous sommes convaincus que notre style de placement génère une plus-value à long terme dès lors qu'il est orienté vers la qualité et la durabilité. Notre philosophie d'investissement est fondée sur quatre principes que nous appliquons dans nos solutions d'investissement et dans notre conseil.



Diversification

Pour constituer un portefeuille efficace correspondant aux objectifs en termes de placement et de risques qui ont été prédéterminés, une diversification recouvrant plusieurs catégories de placement, régions et secteurs constitue un élément central de nos principes d'investissement.



Transparence

Nous appliquons une politique de placement justifiée et communiquons les décisions et les recommandations d'investissement de manière ouverte et transparente.



Discipline

Dans le cadre de notre processus de placement cohérent, nous tenons compte non seulement des données économiques, mais aussi des évolutions spécifiques aux entreprises, nous observons les valorisations et évaluons le climat des marchés financiers. Nous faisons systématiquement abstraction des émotions dans la mise en œuvre de nos solutions de placement.



Compréhension

Pour la mise en œuvre de nos solutions, nous utilisons exclusivement des instruments de placement que nous comprenons et avons analysés en détail. Nous attachons une grande importance à leur liquidité et à leur négociabilité afin de garantir la flexibilité des solutions.



Placements durables – la norme chez nous.

La durabilité est devenue un aspect incontournable du processus d'investissement. Nous sommes convaincus qu'en prenant systématiquement en compte l'environnement, l'aspect social et une bonne gouvernance d'entreprise dans nos solutions de placement, nous apportons une plus-value à notre clientèle. En effet, agir de façon responsable et tournée vers l'avenir est rentable à long terme, tant pour les entreprises que pour les investisseuses et investisseurs.

Depuis 2001, nous proposons des solutions qui tiennent compte des aspects environnementaux, sociétaux et de bonne gouvernance d'entreprise afin d'atteindre les objectifs financiers définis. Ces aspects sont résumés sous l'acronyme ESG: E pour environnement, S pour social et G pour gouvernance. Durabilité et rentabilité ne sont pas nécessairement contradictoires. Au contraire, une orientation axée sur la durabilité peut améliorer votre profil risque-revenus à long terme et rendre votre portefeuille plus résilient.

Cependant, toutes les approches de durabilité ne se valent pas.

Au fil du temps, le secteur financier a développé différentes définitions de la durabilité, qui diffèrent non seulement par leur méthodologie, mais aussi par leurs avantages pour les investisseurs. On peut distinguer trois motifs de base, qui peuvent être concrétisés à travers diverses priorités thématiques dans votre portefeuille.

Motifs de base pour l'investissement durable



Accorder vos décisions de placement avec vos valeurs personnelles

On écarte les entreprises dont les produits ou services ne sont pas compatibles avec la durabilité à long terme.



Améliorer le profil risque-rendement

L'analyse de durabilité complète les analyses financières traditionnelles, afin d'identifier le plus tôt possible le potentiel de rendement ainsi que les risques liés tant aux produits qu'aux processus des entreprises.



Obtenir des effets positifs grâce aux placements

Au-delà du rendement purement financier, le placement apporte une contribution positive mesurable à la durabilité.



Nos solutions de placement durables sont reconnaissables par le suffixe «Futura» et portent le label Futura correspondant. Pour pouvoir afficher cette mention et ce label, les solutions de placement doivent respecter les règles Futura définies par Raiffeisen pour l'investissement durable.

Apprenez-en plus sur le règlement Futura.



Le guide de la stratégie de placement adéquate.

Quels sont vos objectifs financiers à long terme? Quelles conditions sont requises pour les atteindre et quelles sont vos attentes en termes de rendement? Et plus important encore: quels risques êtes-vous en mesure et en capacité d'assumer? Ces réflexions, parmi d'autres, permettent d'adapter de manière optimale votre stratégie de placement.

A cet égard, votre **profil de risque** comprend deux composantes – votre capacité et votre disposition à prendre des risques – permettant de mettre au point votre stratégie d'investissement.

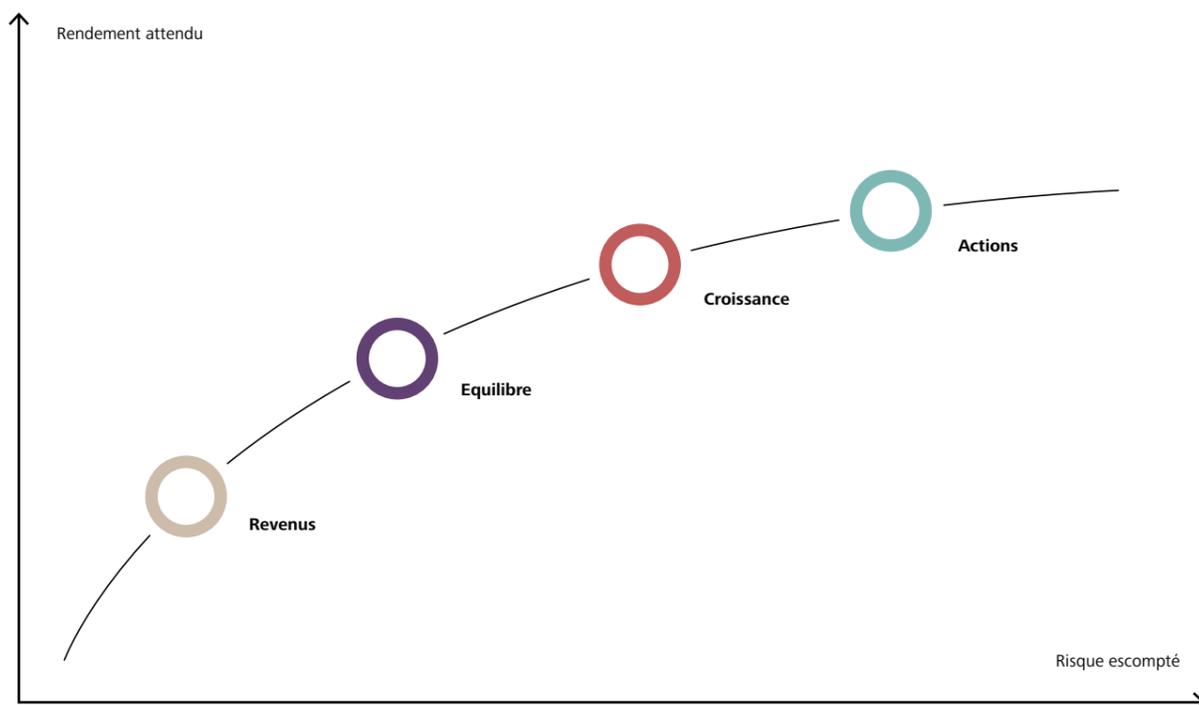
Votre **capacité personnelle à prendre des risques** dépend des risques financiers que vous pouvez assumer en fonction de votre situation de vie, de vos revenus et de votre situation patrimoniale.

Il convient de tenir compte de la durée prévue de votre placement ainsi que de vos besoins de liquidités. Par ailleurs, vos connaissances des opérations de placement jouent un

rôle important: placez-vous déjà des fonds dans les produits de placement, ou évoluez-vous en terrain inconnu?

Votre approche personnelle des rendements et des risques, est ce que nous appelons la **disposition à prendre des risques**.

Le graphique suivant expose la manière dont se différencient les quatre stratégies de placement de Raiffeisen au regard des caractéristiques en matière de rendement et de risque. Vous notez alors que plus vos attentes en matière de rendement sont élevées, plus vous devez être en mesure, et en capacité, d'en supporter les risques.



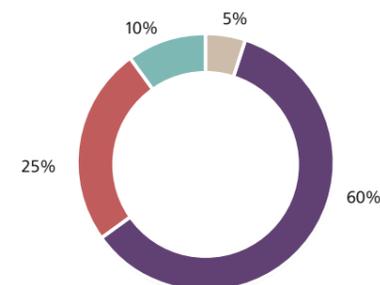
Quelle stratégie de placement vous convient?

Votre stratégie de placement détermine la manière dont votre patrimoine est réparti entre les différentes catégories de placement. Il s'agit de trouver le bon équilibre entre les quatre catégories de placements, à savoir les liquidités, les obligations, les actions et les placements alternatifs. Conjointement avec votre conseillère ou conseiller, définissez la stratégie de placement adaptée à vos besoins.

Revenus

Vous souhaitez compléter vos revenus réguliers par des gains en capital ponctuels. Les fluctuations de valeur sont modérées dans le cadre de cette stratégie.

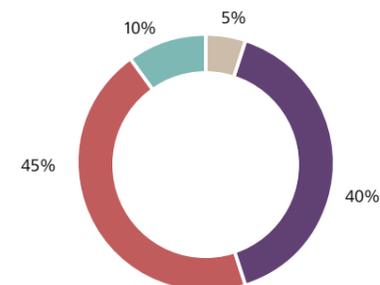
Horizon de placement: plus de 5 ans



Equilibre

En plus d'un revenu régulier, vous souhaitez réaliser activement des gains en capital au moyen de placements en actions. La part d'actions accrue peut entraîner des fluctuations de valeur modérées.

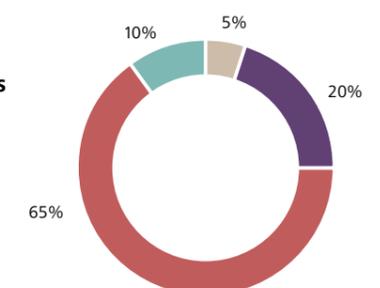
Horizon de placement: plus de 7 ans



Croissance

Vous souhaitez obtenir d'excellents gains en capital via des placements en actions, et complétés par un revenu continu. Des fluctuations de valeur accrues sont inhérentes à cette stratégie de placement.

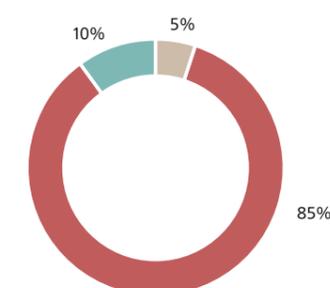
Horizon de placement: plus de 10 ans



Actions

Vous souhaitez investir dans des actions, saisir les opportunités de croissance et obtenir des gains en capital. Les fluctuations de valeurs élevées sont caractéristiques de cette stratégie de placement.

Horizon de placement: plus de 15 ans



■ Liquidités ■ Actions ■ Obligations ■ Placements alternatifs

Aperçu de nos solutions de placement.

Que vous gériez vous-même vos opérations de placement ou que vous souhaitiez bénéficier d'un conseil éclairé en la matière ou que vous souhaitiez nous confier la gestion de votre patrimoine, nous vous proposons l'offre adaptée assortie de conditions équitables et nous vous aidons à atteindre vos objectifs de placement.

	Gestion de fortune	Gestion de fortune digitale	Mandat de conseil	Plan d'épargne en fonds de placement	Dépôt-titres
	Vous déléguez la gestion de votre patrimoine à Raiffeisen dans le cadre de la stratégie sélectionnée. Nos spécialistes en placement se chargent pour vous de la mise en œuvre et de la surveillance systématique.	Vous déléguez la gestion de votre patrimoine et profitez d'une solution de placement simple et entièrement digitale – gérée activement et surveillée par des spécialistes en placement. Vous complétez votre portefeuille de thématiques dont le potentiel vous a convaincu.	Vous prenez vous-même vos décisions de placement et nous vous soutenons grâce à notre conseil en placement complet. Nous surveillons en permanence votre portefeuille et les produits de placement utilisés selon le type de mandat, et prenons contact avec vous si nécessaire.	Vous prenez vous-même vos décisions de placement et, si vous le souhaitez, votre conseillère ou conseiller se tient à votre disposition pour définir ou passer en revue ensemble une stratégie de placement adéquate et le montant à investir régulièrement, ainsi que pour déterminer les fonds appropriés. Vous renoncez à une surveillance permanente.	Vous prenez vous-même vos décisions de placement et, si vous le souhaitez, votre conseillère ou conseiller se tient à votre disposition pour définir ou passer en revue ensemble une stratégie de placement adéquate ou pour déterminer les produits de placement appropriés. Vous renoncez à une surveillance permanente.
Conseil et suivi	Gestion de fortune	Gestion de fortune	Conseil en placement permanent	Conseil en placement ponctuel	Conseil en placement ponctuel
Surveillance	● ● ●	● ● ●	● ● ○	○ ○ ○	○ ○ ○
Coûts	● ● ●	● ● ○	● ● ○	● ○ ○	● ○ ○
Monnaies	CHF & EUR	CHF	CHF	CHF & EUR	Divers
Montant minimum	50'000	5'000	100'000	100	100
Convient aux...	... investisseurs très occupés	... investisseurs digitaux	... investisseurs actifs	... investisseurs privilegiant l'aspect épargne	... investisseurs autodéterminés
	Vous ne disposez pas de beaucoup de temps pour vous occuper de votre patrimoine et des marchés et appréciez d'autant plus une gestion globale confiée à des experts.	Vous êtes très intéressé par des solutions digitale et innovantes mais vous ne souhaitez pas renoncer au savoir-faire et à la gestion par des experts.	Vous ne voulez pas perdre le contrôle mais vous souhaitez bénéficier d'un conseil professionnel, d'analyses fondées et d'un partenaire solide.	Vous souhaitez placer votre argent régulièrement dans des fonds gérés par des professionnels. Vous décidez vous-même du montant et de la fréquence de vos placements.	Vous prenez vous-même en main la gestion de votre patrimoine et vos décisions de placement.

Mandat de gestion de fortune – plus de temps pour ce qui compte vraiment.

Ne laissez pas vos décisions de placement au hasard, mais confiez-les à nos expertes et experts. Avec nos mandats de gestion de fortune, vous profitez des avantages d'une gestion déléguée active et personnalisée.

Aperçu de vos avantages

- **Service complet**
Vous déléguez la gestion de votre patrimoine à nos spécialistes. Investir dans des marchés financiers complexes devient alors beaucoup plus simple.
- **Un suivi sans faille**
Nous surveillons votre portefeuille de manière systématique et veillons au respect de votre stratégie, définie ensemble.
- **Toujours en phase avec les marchés**
Quelle que soit l'évolution des marchés financiers, nos spécialistes en placements et en gestion de fortune s'engagent quotidiennement pour vous. Nous gérons votre patrimoine de manière active, afin de tenir compte de manière optimale des évolutions du marché et de la bourse.
- **Une transparence maximale**
Vous avez un aperçu complet des décisions de placement qui ont été prises, des produits de placement utilisés, de la performance et des coûts.

Gestion de fortune digitale – investir en toute simplicité et à tout moment.

L'application Raiffeisen Rio vous permet de constituer en quelques clics un portefeuille orienté en fonction de vos besoins, en toute simplicité et dans un format 100 % digital. Vous pouvez accéder à vos placements et consulter les informations de votre portefeuille sur votre smartphone.

Aperçu de vos avantages

- **Investissez en toute simplicité**
A partir de CHF 5'000, vous bénéficiez déjà d'une gestion de fortune professionnelle avec un portefeuille conçu selon votre profil de risque, géré de manière active et surveillé systématiquement.
- **Accédez à un univers digital**
Vous éditez directement votre mandat en quelques clics seulement dans l'application. Vous n'êtes donc pas tributaire des heures d'ouverture et gérez le tout sans paperasserie.
- **Définissez des axes thématiques**
Vous pouvez compléter votre portefeuille en y ajoutant des placements thématiques qui correspondent à votre intérêt personnel et au potentiel auquel vous croyez, par exemple Smart Healthcare ou Robotics.
- **Profitez d'une information en continu**
Vous avez toujours accès aux détails et à la performance actuelle de votre portefeuille dans l'application. De plus, nous vous informons quotidiennement des événements sur les marchés financiers.



Mandat de conseil – investir ensemble avec succès.

Prenez vous-même vos décisions en matière de placements grâce au mandat de conseil Raiffeisen et profitez de nos analyses, évaluations du marché et recommandations.

Aperçu de vos avantages

- **Conseil personnalisé**
Nous offrons un conseil en placement personnel et complet. Vous gardez les rênes et décidez vous-même de la manière dont vous souhaitez investir.
- **Instruments de placement à prix avantageux**
Vous avez accès à un vaste univers de placement et profitez de produits d'investissement et de frais de transaction à des montants avantageux.
- **Suivi systématique**
Selon le type de mandat, nous surveillons systématiquement votre portefeuille ou les instruments de placement utilisés et vous contactons en cas de changements importants sur le marché.
- **Transparence totale**
Nous agissons en toute indépendance et vous profitez d'une transparence maximale quant aux produits de placement recommandés, à la performance et aux frais.

Plan d'épargne en fonds de placement – comment se constituer un patrimoine, pas à pas.

Avec un plan d'épargne en fonds de placement vous placez systématiquement votre patrimoine. Vous bénéficiez d'opportunités de rendement plus élevées que sur un compte épargne, sans avoir à vous soucier des cours boursiers ou du moment idéal pour investir. Une large offre de fonds est à votre disposition pour votre plan d'épargne en fonds de placement.

Aperçu de vos avantages

- **Constitution d'un patrimoine dès CHF 100**
Le plan d'épargne en fonds de placement vous permet d'acquérir régulièrement des parts de fonds à partir de CHF 100 et de profiter ainsi des opportunités de rendement sur les marchés financiers mondiaux.
- **Effet du prix moyen**
En achetant régulièrement des parts du fonds, vous profitez du prix moyen plus avantageux en cas de fluctuation des cours: vous achetez plus de parts lorsque les cours sont bas et moins de parts lorsqu'ils sont élevés.
- **Simple et convivial**
Une fois défini, le montant fixé est investi régulièrement, de manière entièrement automatisée. Aucune action de votre part n'est requise.
- **Versements réguliers**
Avec un plan de prélèvement, vous pouvez vendre régulièrement vos parts de fonds et obtenir ainsi une source de revenus supplémentaire, par exemple.



Dépôt de titres – vos placements organisés de manière optimale.

Vous souhaitez décider vous-même de vos investissements ou vous faire conseiller ponctuellement par nos conseillères et conseillers en fonction de vos besoins? Dans ce cas, le dépôt de titres est la solution de placement optimale pour vous.

Aperçu de vos avantages

- **Conservation sûre**
Vos instruments de placement sont protégés au mieux dans le dépôt de titres contre les pertes dues au vol et à la cybercriminalité.
- **Traitement professionnel**
Les transactions habituelles sur capital (intérêts, dividendes, remboursements, etc.) sont traitées pour vous de manière professionnelle et nous effectuons d'autres actes de gestion (augmentations du capital, etc.) selon vos instructions. Grâce aux décomptes, vous avez toujours des informations à jour.
- **Grande flexibilité**
Vous avez accès aux marchés financiers mondiaux et pouvez négocier vos titres soit en ligne, soit par l'intermédiaire de votre conseiller ou conseillère. Vous pouvez prendre vous-même vos décisions de placement ou vous faire conseiller ponctuellement si nécessaire.
- **Des relevés clairs**
Vous recevez en fin d'année un relevé de fortune détaillé et évalué aux cours actuels. Sur demande, nous mettons également à votre disposition un relevé fiscal qui dispose de la fonctionnalité eRelevé fiscal et qui reprend automatiquement les informations pertinentes dans votre déclaration d'impôts.



Quel que soit votre objectif. Nous vous ouvrons la voie.

La synergie entre le conseil personnalisé, les expertes et experts compétents ainsi que les technologies modernes vous aident dans votre placement patrimonial. Parlons ensemble de vos objectifs en la matière.



Votre conseillère ou votre conseiller se réjouit de discuter avec vous des possibilités de placement qui s'offrent à vous.



Prenez rendez-vous dès maintenant

Mentions légales

Ce document est destiné à des fins publicitaires et d'information générales et n'est pas adapté à la situation individuelle du destinataire. Il ne constitue ni un conseil, ni une recommandation, ni une offre et ne remplace en aucun cas une analyse et un conseil complets et détaillés. En l'espèce, il appartient au destinataire d'obtenir les précisions et d'effectuer les examens nécessaires et de recourir à des spécialistes (par ex. conseillers fiscaux, en assurances ou juridiques). «Futura» est utilisé pour désigner les instruments et services financiers durables. Vous trouverez de plus amples informations concernant la thématique «Placements durables chez Raiffeisen» dans la [brochure](#) correspondante.

En raison des restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissantes et aux ressortissants d'un Etat dans lequel la distribution des instruments ou des services financiers mentionnés dans le présent document est limitée, ni aux personnes ayant leur siège ou leur domicile dans un tel Etat.

Raiffeisen Suisse société coopérative («Raiffeisen Suisse») ainsi que les Banques Raiffeisen font tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir la fiabilité des données et contenus présentés. Cependant, elles ne garantissent pas l'actualité, l'exactitude ni l'exhaustivité des informations fournies dans le présent document et déclinent toute responsabilité en cas de pertes ou dommages (directs, indirects et consécutifs) découlant de la distribution et de l'utilisation du présent document ou de son contenu. Elles ne sauraient par ailleurs être tenues responsables des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers. Les avis exprimés dans le présent document sont ceux de Raiffeisen Suisse au moment de la rédaction et peuvent changer à tout moment et sans préavis. Raiffeisen Suisse n'est pas tenue d'actualiser le présent document. Toute responsabilité quant aux conséquences fiscales éventuelles est exclue. Il est interdit de reproduire et/ou diffuser le présent document en tout ou partie sans l'autorisation écrite de Raiffeisen Suisse.

Ouvrons la voie